**DEL/2023/SP/138**
**BASSIN DE NATATION DU PARC**
**TARIFICATION DES SEANCES SCOLAIRES**

Lors de sa séance du 13 avril 2006, le conseil municipal a défini la tarification pour l'accès au bassin de natation des écoles extérieures de Hem.
Le tarif actuel est de 5€ par séance et par élève. Compte tenu de l'aide du fonds de concours de la MEL, fixée jusqu'en aout 2023 à 2.5€, la ville de Hem facturait aux villes dont les écoles fréquentaient le bassin, 2.5€ par séance et par élève.

En décembre 2022, le conseil métropolitain a adopté le plan piscine en renforçant notamment le dispositif du fonds de concours en réévaluant l'aide à l'apprentissage de 2,5 à 3€ par entrée scolaire à compter de la rentrée de septembre 2023. Cette aide concerne l'ensemble des élèves des établissements publics et privés situés sur le territoire de la MEL.

Il est donc proposé au conseil municipal de revoir la délibération prise le 13 avril 2006 et de l'adapter à la nouvelle aide du fonds de concours de la MEL.
Il est proposé de revoir le tarif de la séance scolaire pour les écoles extérieures à Hem et de le fixer à 3€.
Ce tarif sera appliqué à compter du 1er janvier 2024.

Vu l'avis conforme de la Commission Sports,

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la nouvelle tarification pour l'accès au bassin de natation pour les écoles extérieures à Hem.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme
Le Maire